



Appel aux bénévoles / mobilisation citoyenne

A la demande de la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Hérault (DDCS 34), nous vous informons de la possibilité de vous inscrire en tant que bénévole à la mobilisation citoyenne "*Je veux aider - Réserve Civique Covid-19*".

Celle-ci consiste à solliciter votre appui sur 4 missions vitales :

1. Aide alimentaire et aide d'urgence: «je récupère et distribue des produits de première nécessité aux plus démunis (aliments, hygiène, ...), notamment dans les points habituels de distribution de repas ou auprès des centres d'hébergement d'urgence ».
2. Garde exceptionnelle d'enfants : «je relaie les professeurs dans la garde des enfants de soignants dans les écoles ou au sein d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance ».
3. Lien avec les personnes fragiles isolées: « je maintiens un lien (téléphone, visio, mail, ...) avec des personnes fragiles isolées (âgées, situation de handicap, etc.) ».
4. Solidarité de proximité : «je fais les courses de produits essentiels pour mes voisins les plus fragiles (personnes âgées, handicapées, malades, etc.) ».

Si vous souhaitez vous associer à cette initiative, alors il vous suffit de vous inscrire sur le site : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

Vous y trouverez des offres de missions à proximité de votre domicile proposées par divers organismes (associations, collectivités territoriales, établissements publics...) sur lesquelles il vous suffira de candidater d'un simple clic.

Vous serez par la suite recontacté(e) par un responsable pour organiser votre engagement.

Les 4 missions précitées seront réalisées dans le respect absolu des règles de sécurité sanitaire. Ainsi, les responsables organiseront leurs actions de façon à garantir scrupuleusement les distances de sécurité (au moins 1 mètre entre chaque personne, bénévoles comme bénéficiaires) et feront respecter les règles de sécurité sanitaire (gestes barrières, lavage de mains très réguliers, etc.).

Important : il est formellement interdit aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes atteintes d'une maladie chronique de s'engager dans une mission dès lors que celle-ci nécessite une rupture du confinement. Si tel est votre cas, vous pourrez néanmoins vous impliquer dans les missions réalisées à distance (lien avec les personnes isolées par téléphone, par exemple).

Chacun peut s'engager pour que personne ne soit oublié.

Un grand merci pour votre engagement citoyen.

« Jamais de telles épreuves ne se surmontent en solitaire. C'est au contraire en solidaires, en disant « nous » plutôt qu'en pensant « je » que nous relèverons cet immense défi. »

Emmanuel MACRON, président de la République, 12 mars 2020